

Lancement des négociations de coalition par le formateur Luc Frieden (11.10.2023)

Communiqué par : Service information et presse du gouvernement (SIP)

Luc Frieden, nommé formateur par S.A.R. le Grand-Duc en date du 9 octobre 2023, a invité les représentants des partis CSV et DP pour une première réunion plénière des négociations de coalition qui s'est tenue le 11 octobre 2023 au château de Senningen. Les discussions se sont déroulées dans une ambiance cordiale et très constructive.

La première réunion plénière a, entre autres, servi à fixer le cadre organisationnel des négociations. Dans ce contexte, les négociateurs se sont accordés sur la formation des 12 groupes de travail thématiques suivants qui ne préjugent aucunement de la future organisation des départements ministériels:

1. Lutte contre la pauvreté

2. Logement

y compris l'accélération des procédures

3. Environnement, climat, biodiversité et énergies renouvelables

y compris les procédures

4. Finances publiques et fiscalité

5. Santé

y compris sécurité sociale

6. Justice et sécurité

7. Éducation

y compris recherche, enseignement supérieur, formation professionnelle et éducation non formelle

8. Économie et travail (work life & family balance)

y compris agriculture, viticulture, tourisme, protection des consommateurs, industrie, place financière, petites et moyennes entreprises et énergie

9. Europe

y compris défense, coopération, Grande Région et relations internationales

10. Accueil et migration

11. Organisation du vivre-ensemble et de la qualité de vie

y compris aménagement du territoire, mobilité, culture, sports, personnes âgées, bénévolat, égalité des chances, besoins spécifiques, jeunesse et famille

12. État moderne

y compris digitalisation, médias, fonction publique, communes et infrastructures

Différents sujets non repris dans la liste ci-devant seront directement discutés en plénière.

Les prochaines réunions plénières sont fixées au 12 octobre (à partir de 9 heures), au 13 octobre (à partir de 15 heures) et au 16 octobre (à partir de 9 heures). Les réunions plénières suivantes seront fixées ultérieurement.

Lors des prochaines séances plénières, le formateur invitera les entités suivantes:

- Ministère des Finances (Inspection générale des finances)
- Statec
- Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) et Commissariat aux assurances (CAA)
- Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) et Caisse nationale de santé (CNS)
- Agence pour le développement de l'emploi (ADEM)
- Croix-Rouge luxembourgeoise et Caritas Luxembourg
- OGB-L, LCGB, CGFP
- Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)
- Mouvement écologique et Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD)